

CAMEROUN

I. Points à retenir des thématiques

(1) Produire les résultats

- Elaborer les stratégies de développement adossées sur une vision à long terme ;
- Points de contexte à considérer :
 - ✓ Leadership national et alignement des PTFs ;
 - ✓ Implication des acteurs ;
 - ✓ Renforcement des capacités ;
 - ✓ Plans d'actions et plans d'actions prioritaires ;
 - ✓ Budgets-programmes ;
 - ✓ Planification Programmation Budgétisation et Suivi ;
 - ✓ Environnement propice.

(2) Suivre et évaluer

- Clarification conceptuelle :
 - ✓ Le suivi et l'évaluation vont ensemble mais leurs points d'attention sont différents. Le suivi s'intéresse aux résultats et aux produits, l'évaluation quant à elle s'intéresse aux objectifs ;
 - ✓ Périodicité :
 - Le suivi est court terme et plus ou moins continu ;
 - L'évaluation est de moyen et long terme.
 - ✓ Indicateurs :
 - Moyen de mesurer le progrès vers les résultats ;
 - Doivent être en nombre raisonnable ;
 - Toujours se poser la question de comment bâtir et/ou sélectionner les indicateurs ;
 - Trois niveaux d'indicateurs :

- Indicateurs de réalisation (produits) ;
 - Indicateurs de résultats (effets) ;
 - Indicateurs d'impact (amélioration des conditions générales).
- Pour l'évaluation d'impact, il est nécessaire pour le pays de toujours avoir une situation de départ ou de référence pour être capable de mesurer le progrès accomplis.
 - Evaluation peut être :
 - ✓ Conjointe ;
 - ✓ Indépendante ;
 - ✓ Participative (impliquant l'ensemble des acteurs concernés).
 - Statistiques :
 - ✓ Organisation du système de collecte et de validation des données ;
 - ✓ Nécessité d'utiliser les statistiques à des fins de prise de décision ;
 - ✓ Indépendance du dispositif de production des statistiques ;
 - ✓ Budgétisation de l'activité de collecte des données statistiques.

(3) **Redevabilité**

- **Redevabilité domestique**
 - ✓ **Acteurs :** gouvernement, parlement, OSC, entreprises privées, etc. ;
 - Valable pour PTF (conseil d'administration pour les multilatéraux) et pays partenaire ;
 - ✓ **Cadres de redevabilité domestique :**
 - *Cadres institutionnels :* parlement, courts des comptes, inspections publiques, etc.

- *Cadres juridiques* : Lois et règlements, constitutions, statuts et chartes d'association, règlement intérieur, principes, règles et procédures, contrats de services et de partenariat.
- **Redevabilité mutuelle**
 - ✓ Concerne le dialogue **donateur-bénéficiaire** ;
 - ✓ **Acteurs** : PTF, Gouvernement, OSC, parlement, sociétés privées, etc.
 - ✓ **Cadres de redevabilité** :
 - *Cadres institutionnels* : évaluations conjointes et indépendante, revues conjointes, plateformes de concertation ;
 - *Cadres juridiques* : traités, les contrats, conventions, déclarations, accords, engagement et protocoles de toutes sortes.
 - ✓ Modalité d'aide : Appui budgétaire global et sectoriel.

4. Perspectives

- Les leçons apprises permettront de :
 - Finaliser et mettre en œuvre le plan de suivi des recommandations de la revue conjointe de la performance du partenariat au développement au Cameroun organisée du 10 au 24 mai 2012 avec la participation de trente ministères et la contribution de tous les partenaires au développement intervenant au Cameroun ;
 - Finaliser l'élaboration du document de stratégie de partenariat au développement du Cameroun (DSPD) ;
 - Affiner le processus de préparation et d'organisation des futures revues globales de la performance du partenariat au développement au Cameroun ;
 - D'organiser annuellement sept revues sectorielles de la performance du partenariat au développement correspondant aux sept secteurs du Document de Stratégie pour la Croissance et

l'Emploi (DSCE) qui sont : les infrastructures, le développement social, le développement rural, l'éducation, la santé, les industries et services, la gouvernance ;

- Réflexion concertée et inclusive sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans sectoriels et thématiques de renforcement des capacités institutionnelles, humaines et organisationnelles, en cohérence avec l'ambition du Cameroun de devenir un pays émergents à l'horizon 2035 ;
- Réflexion concertée et inclusive pour une réforme globale de la fonction publique camerounaise afin d'aboutir à une administration publique axée sur la performance et les résultats de développement ;
- L'élaboration et l'opérationnalisation d'un plan d'harmonisation du partenariat au développement au Cameroun ;
- Sensibiliser au renforcement du secteur privé, moteur de l'accélération de la croissance.

II. Intention de soutenir l'agenda « Résultats et Redevabilité Mutuelle » et le mettre en œuvre

En tant que pays adhérent à la Déclaration de Paris, le Cameroun est disposé à soutenir et à mettre en œuvre l'agenda « Résultat et Redevabilité Mutuelle ».

III. Attentes par rapport au « Building Block »

- Objectif: Mettre en place, en concertation avec tous les acteurs intervenant dans le processus de développement au Cameroun, un mécanisme pérenne de suivi et d'évaluation conjointe et inclusive de la progression de la mise en œuvre des activités de développement vers les Résultats de Développement fixés dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).
- Echange d'expériences ;
- Apprentissage des meilleurs pratiques ;
- Donner un ancrage pratique à la question de l'imputabilité des résultats au Cameroun ;

- Inciter la mise en œuvre et l'adoption des réformes institutionnelles, cadres réglementaires et/ou législatifs requis pour un environnement favorable à l'amélioration de la contribution des interventions de développement aux résultats ;
- Promouvoir la visibilité des résultats de développement, la compréhension et l'appropriation de ces résultats par tous les acteurs de développement et les actions engagées individuellement ou collectivement pour réaliser et pérenniser ces résultats ;
- Promouvoir une parfaite transparence dans la traçabilité des appuis aux résultats de développement ;
- Poursuivre les actions en cours relatives à la gestion axée sur les résultats.

Points focal : Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.